

Jonathan Cazabonne

L'auteur est mycologue et candidat au doctorat en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Il est aussi président et cofondateur du collectif Mycosphaera.

[Lettre ouverte] Le Québec doit agir contre les champignons envahissants

Les invasions biologiques, c'est-à-dire lorsqu'une espèce s'établit en dehors de son aire de distribution native et engendre ainsi des conséquences négatives sur les écosystèmes, sont bien connues pour les plantes et les animaux. Des cas documentés d'espèces envahissantes de champignons existent également et doivent recevoir une attention particulière de la part des décideurs publics afin d'éviter leurs potentielles conséquences négatives sur la biodiversité au Québec.

Où en est la législation sur les espèces envahissantes au Québec ?

Les invasions biologiques font partie des préoccupations du Cadre mondial sur la biodiversité de Kunming-Montréal à travers sa cible 6 qui vise à « Éviter, limiter, réduire ou atténuer les incidences des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité et les services écosystémiques [...] ». Au Québec, un encadrement et des mesures réglementaires sont en place pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes. Le gouvernement tient notamment une liste officielle des principales espèces exotiques envahissantes fauniques, floristiques et fongiques, qu'elles soient déjà établies au Québec, observées à quelques reprises ou encore absentes du territoire mais présentes dans les régions voisines et représentant un risque potentiel pour le Québec.

Les champignons envahissants : le cas du pleurote jaune

Six espèces de champignons pathogènes d'arbres sont actuellement listées comme étant établies comme espèces exotiques envahissantes au Québec. On sait que des champignons saprotrophes, c'est-à-dire qui décomposent la matière organique morte, peuvent aussi être envahissants, même si les exemples documentés de telles situations sont moins nombreux. C'est le cas du pleurote jaune, *Pleurotus citrinopileatus*, qui est une espèce comestible native d'Asie de l'Est, mais qui s'est naturalisée dans une grande partie de l'est de l'Amérique du Nord probablement à cause des échanges commerciaux de produits destinés à sa culture domestique. Il s'agit du premier cas documenté d'une espèce comestible cultivée qui s'est échappée des cultures et a des effets négatifs sur les populations natives de champignons. Une [étude réalisée en 2025 dans l'état du Wisconsin, aux États-Unis](#), a montré que la présence du pleurote jaune dans du bois mort d'orme diminuait la diversité des espèces natives de champignons.

Cette espèce est maintenant retrouvée en Ontario et, depuis quelques années, elle est observée à plusieurs reprises dans le sud du Québec par des citoyen-ne-s scientifiques sur des groupes Facebook ou sur la plateforme iNaturalist. Étant donné son caractère envahissant, les effets négatifs documentés sur la fonge native et les projections climatiques qui indiquent un potentiel d'expansion vers le nord, le gouvernement du Québec et le grand public doivent s'emparer du dossier afin de limiter l'expansion de cette espèce sur le territoire québécois.

À court terme, à titre préventif, nous recommandons que les entreprises cessent de commercialiser les kits de culture de cette espèce au Québec. Sa culture doit se limiter à l'intérieur et, avant de jeter les kits, le mycélium du champignon doit être éliminé en les chauffant à plus de 150 °C pendant au moins une heure ou en les faisant cuire sous pression. Des campagnes de sensibilisation doivent aussi être menées par le gouvernement et les groupes de mycologues amateurs afin de stopper la consommation et la vente de cette espèce au Québec. Sur le terrain, les actions pour limiter sa propagation restent limitées étant donné la biologie de l'espèce, mais lorsqu'elle est rencontrée, il peut être bon de récupérer les fructifications, idéalement avant leur maturité, dans des contenants étanches afin d'éviter la dispersion des spores et de rapporter son observation sur des plateformes de science citoyenne.

À plus long terme, le gouvernement doit se doter de meilleures politiques de réglementation du transport et de la commercialisation de cette espèce et d'autres espèces de champignons potentiellement envahissantes afin de prévenir de futures invasions de ce type au Québec et d'assurer la conservation de la fonge native.

La liste complète des cosignataires :

Annabelle Langlois, inf., B. Sc., M. Sc. Biologie, mycologue

Antoine Ackaoui, microbiologiste, guide d'identification et vulgarisateur en mycologie

Daniel Mary, mycologue amateur

David Fortier, doctorant en chimie, mycologue, V.-P. et cofondateur de Mycosphaera

Félix-Antoine Bérubé-Simard, Ph. D. Directeur aux partenariats stratégiques et scientifiques (Biopterre), Professeur associé au Département de biochimie, chimie, physique et science forensique (UQTR)

Étienne Doyon, mycologue, enseignant en biologie au Cégep de La Pocatière, V.-P.

Cercle de Mycologie du Kamouraska (CMK)

François Guay, inf. clin., B. Sc., mycologue

Herman Lambert, Professionnel de recherche, Président du Cercle des mycologues amateurs de Québec (CMAQ), Président de la Fédération québécoise des groupes de mycologues (FQGM)

Jacques Landry, Ph. D., Président Mycoquébec

Janie Poitras Animatrice et vulgarisatrice en mycologie

Jean Després, auteur d'ouvrages de vulgarisation en mycologie aux Éditions Michel Quintin et aux Presses de l'Université de Montréal

Jonathan Jensen-Lynch, MBA, Président des Mycologues Amateurs de l'Abitibi-Témiscamingue, Président de la Coop de l'Arrière-Pays et administrateur de Mycosphaera

Katia Burelle, ing., mycologue

Mathias Rocheleau-Duplain, directeur général et cofondateur du collectif Mycosphaera

Nalitha T.-Paradis, M.Env. Gestionnaire en environnement ayant œuvré dans le domaine des champignons sauvages à Montréal, à Chibougamau, à la Baie-James et au Yukon

Pascale G. Malenfant, autrice et conseillère en développement mycologique et innovation, MRC de Kamouraska

Patrick Poitras, professeur de littérature retraité (CAT), cofondateur du club Mycologues amateurs de l'Abitibi-Témiscamingue

Philippe Frenette, mycologue amateur. Membre du cercle des mycologues de Montréal et de Québec. Formation en environnement et conservation.

Renée Lebeuf, chercheuse indépendante en mycologie, V.-P. Mycoquébec